

coup d'œil sur la recherche

résumer ■ mobiliser

Placement des enfants hors du foyer familial au Canada : analyse des données administratives



Quel est l'objet de cette recherche?

Au Canada, les lois sur la protection de l'enfance sont promulguées et appliquées par les ministères provinciaux et territoriaux ainsi que les agences locales de protection de l'enfance. En 2019, le Parlement fédéral a adopté une loi affirmant le droit des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'autonomie gouvernementale en matière de services à l'enfance dans leurs communautés. La collecte de données sur les enfants et les jeunes pris-es en charge par les organismes de protection de l'enfance s'avère essentielle à l'évaluation des conséquences sur les familles et des tendances démographiques. Elle permet en outre d'étudier les questions sous-jacentes aux inégalités sociales et de santé.

La présente étude a permis d'estimer le nombre d'enfants nécessitant un placement hors du foyer familial au Canada à partir de données administratives.

À quoi se sont employés les chercheuses et chercheurs?

Les chercheuses et chercheurs ont analysé les données du Système canadien de renseignements relatifs à la protection de l'enfance (SCRPE) sur les enfants et les jeunes de moins de 25 ans requérant une garde hors du foyer familial. Le SCRPE est une base de données nationale contenant des données publiques, personnalisées et dépersonnalisées provenant des provinces et des territoires, ainsi que des informations provenant de l'organisme Services aux Autochtones Canada (SAC). La période couverte allait des exercices financiers 2013-2014 à 2021-2022. Les données comportaient des renseignements sur les provinces et territoires, l'année, le sexe/genre,

Informations importantes

Les informations démographiques, cliniques et juridiques recueillies systématiquement par les services de protection de l'enfance constituent une source importante de données qui nous permettent de mieux comprendre les tendances des populations ainsi que les facteurs à l'origine des inégalités sociales et de santé publique.

Les chercheuses et chercheurs de la présente étude ont examiné les données sur les enfants placés hors de leur foyer familial dans chaque province et territoire entre 2013 et 2022. Au 31 mars 2022, ils estimaient leur nombre à 61 104. Le taux national de placement était de 8,24 enfants pour 1 000 personnes. Ce nombre passait à 70 434 lorsque l'on incluait les données de l'organisme Services aux Autochtones Canada, bien qu'il s'agisse probablement d'une surestimation en raison d'un certain dénombrement en double. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse présentaient les taux les plus bas, tandis que le Manitoba et le Nunavut enregistraient les taux les plus élevés. Bien que les placements dans la parenté aient augmenté au fil des ans, les placements en famille d'accueil demeuraient les plus fréquents. Les taux les plus élevés ont été relevés chez les garçons ainsi que chez les enfants de 1 à 3 ans et les jeunes de 16 et 17 ans.

le groupe d'âge et le type de placement. Dans cette étude, le type de placement fait référence aux familles d'accueil, au placement dans la parenté, à la prise en charge de groupe ou à d'autres types de placement. Les placements en famille d'accueil et dans la parenté

sont considérés comme des types de placement en milieu familial.

Les taux de placement des enfants hors de leur foyer familial ont été mesurés à l'aide de fréquences, de pourcentages et de taux pour 1 000. On a ensuite comparé les taux selon les provinces et territoires, l'année, le sexe/genre, le groupe d'âge et le type de placement au taux national global, estimé à la fois avec et sans les données des SAC.

Les constats des chercheuses et chercheurs

Pour l'exercice financier 2021-2022, on estime que 61 104 enfants étaient placés hors de leur foyer familial, le taux national de placement étant de 8,24 enfants pour 1 000. Lorsque les données des SAC sont incluses, le taux national passe à 9,5 pour 1 000, soit 70 434 enfants.

Les taux de placement des enfants hors de leur foyer familial variaient d'une province à l'autre. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse présentaient les taux les plus bas, soit respectivement 2,72 et 5,98 pour 1 000 enfants. Le Manitoba (5,98) et le Nunavut (20,60) enregistraient pour leur part les taux les plus élevés. Les taux provinciaux et territoriaux étaient deux à trois fois plus élevés que le taux national au Yukon, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Manitoba, alors qu'ils étaient plus bas au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

Les garçons (52,4 %) étaient plus susceptibles d'être placés hors de leur foyer familial que les filles (47,6 %), et c'était chez les 12 à 15 ans que le pourcentage d'enfants (23,3 %) nécessitant une telle prise en charge était le plus élevé. En 2021-2022, 84,7 % de l'ensemble des enfants en foyer d'accueil avaient moins de 16 ans. Les taux les plus élevés correspondaient aux enfants de 1 à 3 ans et aux jeunes de 16 et 17 ans.

En 2021-2022, le placement en milieu familial concernait 84,3 % des enfants placés hors de leur foyer familial, la plupart de ces placements étant en famille d'accueil. La prise en charge de groupe correspondait à 11,3 % des placements. Entre 2017-2018 et 2021-2022, le nombre de placements en famille d'accueil a diminué, alors que le nombre de placements dans la parenté a augmenté.

Dans l'ensemble, le taux national estimé à partir des données du SCRPE était similaire aux estimations antérieures. Toutefois, lorsque l'on inclut les données des SAC, les résultats diffèrent et indiquent une potentielle augmentation des placements hors du foyer familial. Il s'agit d'une tendance légèrement différente de celle observée dans les analyses des données de recensement, qui montraient une diminution entre 2016 et 2021. Il est donc possible que les taux antérieurs de placements hors du foyer familial basés sur les données administratives aient été sous-estimés.

Quelle est l'utilité de cette recherche?

Les données du SCRPE pourraient être utilisées pour soutenir le deuxième appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Cet appel à l'action a pour but de réduire le nombre d'enfants autochtones placés hors de leur foyer familial. L'élaboration d'une base de données nationales sur les enfants et les jeunes placés hors de leur foyer familial permettrait de suivre l'évolution de la population au fil du temps. En renforçant la gouvernance et l'échange des données ainsi que la couverture des bases de données, il sera possible d'améliorer les méthodes de suivi, de mieux évaluer les conséquences sur les enfants et les familles, et d'éclairer l'élaboration de politiques et d'interventions adéquates.

À propos des chercheuses et chercheurs

Nathaniel J. Pollock, Alexandra M. Ouédraogo, Wendy Hovdestad, Lindsay Crompton, Aimée Campeau, Masako Tanaka, Cindy Zhang, Claudie Laprise et Lil Tonmyr sont affiliés à la Section de l'épidémiologie de la violence familiale sous la Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques de l'Agence de la santé publique du Canada, à Ottawa. Nico Trocmé est affilié à l'École de travail social de l'Université McGill, à Montréal. Amy Miskie est affiliée au ministère des Services à l'enfance et à la famille du gouvernement de l'Alberta, à Edmonton. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'affiliation des auteur-es, veuillez consulter l'article original.

Pour toute question sur cette étude, veuillez communiquer avec Nathaniel Pollock à l'adresse suivante : nathaniel.pollock@phac-aspc.gc.ca.

Citation

Pollock, N. J., Ouédraogo, A. M., Trocmé, N., Hovdestad, W., Miskie, A., Crompton, L., Campeau, A., Tanaka, M., Zhang, C., Laprise, C., et Tonmyr, L. (2024). Taux de placement des enfants hors de leur foyer familial : analyse des données administratives nationales du système de protection de l'enfance au Canada. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, 44(4), 167-182. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.44.4.02f>

Financement de la recherche

Cette étude a été financée par l'Agence de santé publique du Canada.

Coup d'œil sur la recherche par Erika Cao

À propos de l'Institut Vanier de la famille

L'Institut Vanier de la famille s'est associé à l'Unité de mobilisation des connaissances de l'Université York dans le but de produire des publications de la série « Coup d'œil sur la recherche ».

L'Institut Vanier de la famille est un cercle de réflexion national et indépendant voué à l'amélioration du bien-être des familles en favorisant l'accessibilité et la pertinence de l'information. Occupant une place centrale au carrefour des réseaux éducatifs, de recherche, de politiques publiques et d'organismes qui s'intéressent à la famille, l'Institut s'emploie à communiquer des données factuelles et à accroître la compréhension à l'égard des familles au Canada dans toute leur diversité. Ce faisant, il contribue à la prise de décisions fondées sur des éléments probants pour améliorer leur bien-être.

Pour en savoir davantage au sujet de l'Institut Vanier, rendez-vous à l'adresse institutvanier.ca ou envoyez un courriel à info@institutvanier.ca.